

Formation des membres CSE-CSSCT

> 50 salariés



DUREE

5 jours, soit 35 heures

PREREQUIS

Être élu du CSE d'une entreprise de plus de 50 salariés

EFFECTIF

4 à 12 personnes

PUBLIC CONCERNE

Membres élus du CSE

LIEUX ET DATE

Nous consulter

TARIFS (€ HT)

Nous consulter

FORMAT

Présentiel uniquement

INTERVENANT

Formateur d'adulte certifié

Formateur CSE-CSSCT

Ingénieur HSE

10 ans d'expérience en tant que responsable HSE dans l'industrie chimique

HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbuffer.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441

OBJECTIFS DE FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier son rôle et ses missions dans le cadre de son mandat CSE et de la CSSCT
- Connaître le fonctionnement, la composition et les responsabilités des membres du CSE
- Connaître les enjeux de la prévention et les principales obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Identifier les risques au sein de son établissement et participer à la démarche de prévention des risques
- Participer à la mise à jour du Document-Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et savoir établir un plan d'action de réduction des risques efficace
- Analyser les accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes
- Gérer les entreprises extérieures et les risques de coactivité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques mêlés d'exercices pratiques et de mises en situation :
 - Travaux à partir de cas concrets des stagiaires
 - Quizz de découverte et de renforcement des connaissances
 - Exercices pratiques de mise en situation en sous-groupes
 - Escape Game Sécurité
- Présentation via PC et vidéoprojecteur

VALIDATION ET OBTENTION FINALE

- Validation des acquis en cours de formation (exercices pratiques et quizz)
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un Livret Mémo avec les messages clés
- Recyclage tous les 4 ans

CONTENU

Partie I : Identifier les attributions et le fonctionnement du CSE

- Le rôle et les missions du CSE et de la CSSCT
- La mise en place et la composition du CSE et de la CSSCT
- Le fonctionnement du CSE et du CSSCT :
 - Les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE
 - Les réunions obligatoires et exceptionnelles
 - Les documents du CSE
 - Les droits d'alerte du CSE
 - Le recours à l'expertise
- Les moyens du CSE
 - Les délégations d'heures des élus
 - Les budgets du CSE
 - Les commissions du CSE

Partie II : Connaître les principales obligations en matière de santé et sécurité au travail

- Introduction, définitions et enjeux de la prévention
- Les principes généraux de la prévention
- Les textes clés et les obligations de l'employeur
- Le Document-Unique d'Evaluation des Risques (DUER) et le C2P



Code du Travail, Art. L4644-1

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. »

« Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de santé au travail (...) »

Code du Travail, Art. L2315-18

« La formation est d'une durée minimale de cinq jours »

- Les acteurs de la prévention
- Les sanctions
- Le devoir d'alerte et droit de retrait

Partie III : Repérer, évaluer et maîtriser les risques professionnels

- Définir les situations de travail : méthode ITAMAMI / QQQQCCP
- Evaluer les risques :
 - L'identification des risques
 - Les moyens de maîtrise : technique, humain et organisationnel
 - La cotation des risques : gravité, probabilité et matrice de criticité
- Construire un plan d'action
 - Objectifs du plan d'action
 - Le PAPRIACT
 - Définir des actions SMART
 - Construire son plan d'action

Partie IV : Appréhender la spécificité du risque chimique

- Introduction et définitions
- Classification et étiquetage des produits :
 - Réglementation CLP
 - Les classes de danger : physiques / pour la santé / pour l'environnement
 - L'étiquetage des produits : lire et comprendre les étiquettes
- La prévention des risques :
 - La Fiche de Données de Sécurité
 - Bonnes pratiques de manipulation
 - Stockage et incompatibilité

Partie V : Déceler les signes de RPS et les prévenir

- Les Facteurs de Risques
- Les différents types de RPS
- Les atteintes pour la santé et pour l'entreprise
- Déceler et prévenir les risques
- Le rôle du Référent Harcèlement du CSE

Partie VI : Gérer les entreprises extérieures et les contrôles périodiques obligatoires

- Les différents types d'intervention
- Interférences et coactivité
- Le plan de prévention
- La visite préalable
- Les visites périodiques obligatoires

Partie VII : Prévenir et analyser les accidents de travail

- Définitions : accident / maladie
- Accidents du travail :
 - Mécanismes de l'accidentologie
 - Facteurs humains et biais cognitifs
 - Les différents types d'accidents : AT, AJ, AB, PA
 - Les conséquences de l'accident
- La maladie professionnelle
 - Les causes de la MP
 - Tableaux MP
 - Les conséquences de la MP
- Analyser un accident : la méthode de l'arbre des causes

Partie VIII : Ancrer et développer la culture sécurité

- Culture sécurité : amélioration continue, audit et vigilance partagée
- Accueil sécurité et formation continue
- Communiquer, animer et sensibiliser
- La visite d'inspection du CSE
- Synthèse des bonnes pratiques

HOMNIA

Conseil & Formation

3 rue de la Loge
41140 Noyers sur Cher

06.79.06.78.64
gbuffet.homnia@gmail.com

SIRET 95092622000027
Code APE 8559A
NDA 24410156441